

Communiqué de Mgr d'Ornellas sur l'avis du CCNE



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 14 septembre 2022

Source [Le Salon Beige] : Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes et responsable du groupe de travail « Bioéthique » de la Conférence des évêques de France, vient de réagir à l'avis du « Comité consultatif national d'éthique » (tous les mots mériteraient des guillemets spécifiques... sauf peut-être le mot de Comité qui rappelle « efficacement » celui de salut public, spécialiste de la « solution finale » !)

L'Avis du CCNE est un magnifique plaidoyer pour les soins palliatifs. Il exprime avec netteté et justesse ces soins « essentiels » à la médecine. Il dénonce les faiblesses de leur mise en œuvre en France, malgré les lois qui les promeuvent comme un droit pour chaque citoyen. Il appelle vigoureusement à un effort de l'État pour que se diffuse partout la « culture palliative » en notre pays. Grâce au CCNE, cet effort et son caractère impératif seront-ils enpris au sérieux par nos dirigeants ?

Vouloir développer « en même temps » les soins palliatifs et l'aide active à mourir, c'est à la fois favoriser l'expression des désirs individuels d'une mort immédiate, et promouvoir le soin par l'écoute et l'accompagnement de la vie, aussi fragile soit-elle. En définitive, c'est décider de faire peser sur tous le choix cornélien de mourir ou de vivre ! Dans leur écrasante majorité, les médecins des soins palliatifs dénoncent la contradiction entre le soulagement qu'ils savent offrir et la proposition de donner la mort, proposition que les patients seront obligés d'envisager.

L'Avis du CCNE pose l'argument de non-discrimination pour ouvrir la porte à une éventuelle légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie. Cet argument d'égalité est contredit par l'expérience des soignants : y a-t-il une égalité entre la personne qui, en pleine possession de ses facultés, peut demander de façon récurrente l'euthanasie, et la personne fragilisée qui, ne pouvant pas s'exprimer, s'en remet avec confiance aux soignants qui l'accompagneront jusqu'au bout ?

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

14/09/2022 23:00